



LEGENDE

- CADASTRE**
- Limites CCBHAP
 - Limites Communes
 - Lieux-dits
 - Courbes de niveaux
 - Parcelles
 - Bâtis
- ZONAGES**
- Zone UA : Zone urbanisée - Contexte patrimonial
 - Zone UB : Zone urbanisée
 - Zone UL : Zone urbanisée dédiée aux loisirs
 - Zone UX : Zone urbanisée dédiée aux activités artisanales et industrielles
 - Zone AU : Zone à urbaniser dédiée habitat
 - Zone AUL : Zone à urbaniser dédiée aux loisirs
 - Zone AUX : Zone à urbaniser dédiée aux activités artisanales et industrielles
 - Zone 2AU : Zone bloquée à urbanisation différée dédiée habitat
 - Zone 2AUX : Zone bloquée à urbanisation différée dédiée aux activités artisanales et industrielles
 - Zone N : Zone naturelle
 - Zone Nb : Zone naturelle boisée
 - Zone Nl : Zone naturelle de loisirs à constructions très limitées
 - Zone Nn : Zone dédiée aux annexes à l'habitation et aux extensions de l'existant
 - Zone Np : Zone naturelle à caractère paysager
 - Zone Nc : Zone de carrière
 - Zone Npv : Zone naturelle dédiée aux parcs photovoltaïques
 - Zone A : Zone dédiée à l'activité agricole
 - Zone A1 : Zone constructible dédiée à l'activité existante
 - Zone Ap : Zone non constructible agricole à caractère paysager
 - Zone Nlu : Zone non constructible naturelle humide
- PRESCRIPTIONS PONCTUELLES ET LINÉAIRES**
- Repérage au titre du L 151-11 : changement de destination (activité)
 - Repérage au titre du L 151-11 : changement de destination (habitation)
 - Repérage au titre du L 151-19 et L 151-23 (Patrimoine)
 - Repérage au titre du L 151-19 et L 151-23 (Paysage et environnement)
 - Bande de recul de 75 m (L111-6)
- PRESCRIPTIONS SURFACIQUES**
- Emplacements Réservés
 - Repérage au titre du L151-19 (Patrimoine)
 - Repérage au titre du L151-19 et du L151-23 jardins, haies, bosquets, bois, parcs
 - Repérage au titre du L151-19 et du L151-23 paysage et environnement
 - Espaces Boisés Classés
 - Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation Entrées de Ville
 - Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation Commerce
- INFORMATIONS SURFACIQUES**
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
 - Zone inondable

Plan Local d'Urbanisme



Communauté de Communes
des Bastides en
Haut Agenais Périgord
Secteur Sud-Ouest

Révision

Echelle 1 : 25000



ZONAGE

Date du PLU arrêté le 19 02 2019
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord approuvé en date du 20 février 2020, modifié en date du 20 juillet 2021, du 4 mai 2023, du 10 juillet 2024, du 29 janvier 2026 et du 26 février 2026